

-K.D-
TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 28 Avril 1958.-

Nº A/481/AI. 14



Kuli Seyoyo

à

MARANGARA

Ngwino unyitabe hano kubiro byanjye.

L'Administrateur de Territoire.-
DE MAN.J.

Chefferie de Nuhoma - Ruwankeri
Tribunal indigène de Gatouu

Gatouu le 2/4/58.

~~M. M. M.~~
Seyoyo

~~Comptable~~

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur,

Comme suite à votre lettre N° A 333/A 114
du 27/3/58, pour jugement dans l'affaire Seyoyo -
contre Ruzuzura - le Tribunal Mwanzi avait écrit au
Tribunal de Chefferie Nuhoma - Ruwankeri, pour
récupérer auprès de Seyoyo les 2 vaches gagnées.
Le Tribunal de Chefferie a alors exécuté les
ordres. L'intéressé a restitué une vache laitière +
4000.FAS. que le Tribunal a remis à Seyoyo -
qui avait remporté le procès.
Affaire de 5 vaches que Seyoyo dénonce ne
figure pas dans son procès.

Chef Nwalewinda (à Nyanza)
P.O. Chef. Ruzuzura - A -